LE bqe ?

LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

Saviez-vous qu'il y a UNE PYRAMIDE *à Toulouse ?*

IMHOTEP. Oui, Toulouse aussi a sa pyramide. En plein cœur du quartier de la Reynerie, ce mystérieux monument fait depuis longtemps partie du décor… et il alimente tous les fantasmes.

Elle n'est pas ce que l'on appelle une œuvre pharaonique ni la septième merveille du monde, mais elle produit systématiquement son petit effet. En arrivant au pied de l'immeuble Erik Satie, dans le quartier de la Reynerie, on se retrouve nez à nez avec une pyramide de béton, d'environ 2,50 mètres de hauteur. « *Je suis née ici et je l'ai toujours connue. Quand j'étais jeune, je jouais souvent dessus* », lance Hanane Souaada, 39 ans, dont les fenêtres donnent directement sur le polyèdre. La structure est recouverte de fresques réalisées par le graffeur Nikko K.K.O, représentant un panda, une moto, un avion ou un petit garçon chinois. Une pyramide colorée manifestement destinée à un usage récréatif.

Non loin, sur une parcelle de 1 600 m², des jardins partagés verdissent le paysage. Tout comme le mur végétal haut de 50 mètres, le plus grand de France, qui recouvre depuis quatre ans tout un pan de la façade de l'immeuble Erik Satie. Livré en 1972, ce dernier, notamment signé de l'architecte Georges Candilis, fait partie des Tripodes, les édifices les plus emblématiques du grand Mirail. Il compte 15 étages pour 268 logements. Une cité dans la ville, dont la pyramide est l'un des incontournables points de ralliement. « *Personne ne veut la voir disparaître* », confirme Fatima, trésorière de l'association Vivre au Satie. Il n'en est apparemment pas question, puisque le site vient d'être réhabilité et mis aux normes.

Fondatrice de La Gargouille, une structure qui organise des randonnées urbaines au cœur des quartiers de Toulouse, Catherine Bauville connaît particulièrement bien celui de la Reynerie, qui l'a vue naître. Il y a une quinzaine d'années, elle a eu l'occasion de rencontrer celle qui a imaginé le mystérieux polyèdre dual, dans les années 1980. « *Nous étions en train de l'admirer quand cette dame, une urbaniste, m'a demandée si elle fonctionnait bien. Je n'ai pas trop compris ce qu'elle me disait…. À ce moment-là, des enfants sont venus jouer sur la pyramide et elle s'est écriée : "Oui, ça marche !" Elle avait voulu faire quelque chose de simple et de ludique pour les jeunes du quartier. Quelque chose de beau et de solide aussi, qui reste pour l'éternité…* »

À ce stade de l'enquête, nul ne sait si, à l'instar de celles de Gizeh, de Khéops ou de Khéphren, la petite merveille de la Reynerie traversera les siècles. Ni si elle renferme des couloirs, des chambres cachées, des tombeaux de pharaons, ou leurs trésors.

Philippe Salvador

LE JOURNAL TOULOUSAIN
JT
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

JEUDI 31 OCTOBRE › 6 NOVEMBRE 2019 · **N° 862**

Grand angle p.9
SELON L'INSEE, LA VILLE DE TOULOUSE NE DÉVORE PAS SES VOISINES

Politique p.11
JEAN-LUC MOUDENC OBTIENT LE SOUTIEN DE LREM

Vocation des maires : RENOUER AVEC L'ÉCHARPE

L'hebdo sans commune mesure

© Hélène Ressayres / JT

R 29141 - 0862 -F 1,00€

LE JOURNAL TOULOUSAIN
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

est édité par Scoparl News-Medias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulousain.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulousain.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Belaubre, Séverine Sarrat, Paul Périé et Salomé Dubart.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulousain.fr
IMPRESSION : Rotogaronne (France)
J.F.J. ROTOGARONNE
8, Route Mestre Marty
47310 ESTILLAC
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UNE ÉCHARPE ...

lourde à porter

À 68 ans, et après trois mandats, j'ai décidé de raccrocher l'écharpe. Un choix qui s'est imposé suite à un épuisement chronique, allant jusqu'à un grave problème de santé. Certes, l'âge n'aide pas, mais cette fatigue grandissante est le résultat d'un travail toujours plus exigeant au sein de la municipalité.
J'y suis active depuis 1983. D'abord en tant qu'adjointe au maire en charge des affaires sociales jusqu'en 2001. Puis en tant que première magistrate du village.
Au cours de mes mandats successifs, j'ai constaté une dégradation des conditions d'exercice de mes fonctions. Et c'est de pire en pire depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, qui m'a demandé une cadence de travail beaucoup plus soutenue.
Jusqu'en 2011, je pouvais me permettre de n'assurer des permanences que deux après-midi par semaine, en parallèle de ma profession d'infirmière. Mais j'ai finalement pris ma retraite anticipée pour entamer un mandat à plein temps.
Le désengagement de l'État dans l'aide aux élus et l'évolution constante des normes m'ont demandé beaucoup d'investissement pour ne pas être dépassée, pour développer des compétences, notamment juridiques, que je ne maîtrisais pas forcément.
Si j'ai été passionnée par la politique et par la gestion de ce village dans lequel je suis née, je suis lasse aujourd'hui. J'ai décidé de passer la main à l'une de mes collègues. Je tente de lui transmettre tout ce que j'ai appris avec l'expérience, de la prévenir des dangers, de lui donner quelques ficelles, car la fonction est de plus en plus pénible à assumer.
De mon côté, je pense poursuivre mon chemin dans le monde associatif... Même si je songe tout de même à rester dans une commission à la mairie. Celle des impôts locaux, peut-être... Lâcher prise complètement m'est encore difficile à envisager...

Andrée Oriol, maire de Bourg-Saint-Bernard, 1024 habitants

VACANCE. Manque de soutien et de reconnaissance, tâches trop complexes et responsabilités trop lourdes… À l'approche des municipales, de nombreux maires de petites communes hésitent à se représenter, quand d'autres ont carrément pris le parti de jeter l'éponge. Une crise de vocation dont se sont emparés les parlementaires. Le Sénat vient d'approuver, ce mardi 22 octobre, une proposition de loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Dans un élan citoyen, le JT a recueilli les voix de ceux qui œuvrent à revaloriser la fonction.

JT

VOCATION D
renouer av

Un maire sur deux ne souhaite pas se représenter aux élections municipales de 2020. C'est le constat de l'Observatoire de la démocratie de proximité suite à une enquête menée en 2018 auprès de quelque 35 000 édiles de France. Si ce chiffre préfigure un renouvellement générationnel et une vitalité certaine de la démocratie locale, il est également le signe d'une crise des vocations. « *Surtout dans les petites communes rurales de moins de 500 habitants, qui constituent 53 % des municipalités* », relève Luc Rouban, chercheur au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof). Car, comme il le souligne, la gestion d'un village n'a rien de comparable avec celle d'une métropole : « *Les maires de villes de plus de 9 000 âmes sont de réels professionnels de la politique. À l'inverse, les autres se débattent avec leurs propres moyens.* » Ainsi, 55 % des maires de petites communes envisagent d'abandonner leur mandat, contre 9 % dans celles de plus de 30 000 habitants.

« Pris entre le marteau de l'administration et l'enclume des citoyens »

Pour expliquer cette désertion des conseils municipaux, l'enquête "Les maires de France : entre résignation et incertitude" relève plusieurs facteurs. L'âge bien sûr : la plupart des partants affichent une moyenne de 65 ans. Le nombre de mandats ensuite : 63 % d'entre eux en sont à leur troisième exercice. Et le désir de se consacrer à leur vie personnelle, dont la négligence traduit l'investissement pour la fonction. « *Un véritable sacerdoce* » diront certains édiles. Pour les autres, le renoncement à l'écharpe est le résultat d'une accumulation de difficultés institutionnelles, financières et humaines. « *Ils doivent sans cesse jongler entre la nécessité de trouver des recettes pour la commune, en raison de la baisse des dotations, et la volonté de satisfaire leurs administrés* », note Luc Rouban. Les maires des petites municipalités ont ainsi confié à l'Observatoire

© Kévin Figuier

ES MAIRES : *ec l'écharpe*

de la démocratie de proximité se sentir abandonnés par l'État dans cette tâche. « *Ils sont pris entre le marteau que représente l'administration et l'enclume des citoyens* », précise le sociologue.

Des administrés de plus en plus exigeants, qui développent un rapport consumériste à leur édile, une relation entre habitants-contribuables et maire-fournisseur de service. « *Je paye des impôts donc j'exige ! C'est la revendication d'une nouvelle population, issue de milieux urbains et diplômée, qui vient grossir les villages* », commente Luc Rouban. Une pression dont se plaignent les maires car, ils n'ont pas toujours la main sur les décisions qui touchent au quotidien des habitants.

Depuis la loi NOTRe, en 2015, de nombreuses compétences ont été transférées des communes aux intercommunalités comme la voirie, l'éclairage public, l'eau, l'assainissement… « *Des mesures que les maires ressentent comme une dépendance à une collectivité dirigée par les plus grosses municipalités et dont ils sont les oubliés* », précise le sociologue. « *Ils ont aujourd'hui l'impression de ne faire office que d'agent de l'état civil* », et dénoncent une politique de recentralisation menée depuis 2012.

> *« L'impression de ne faire office que d'agent de l'état civil »*

Séverine Sarrat

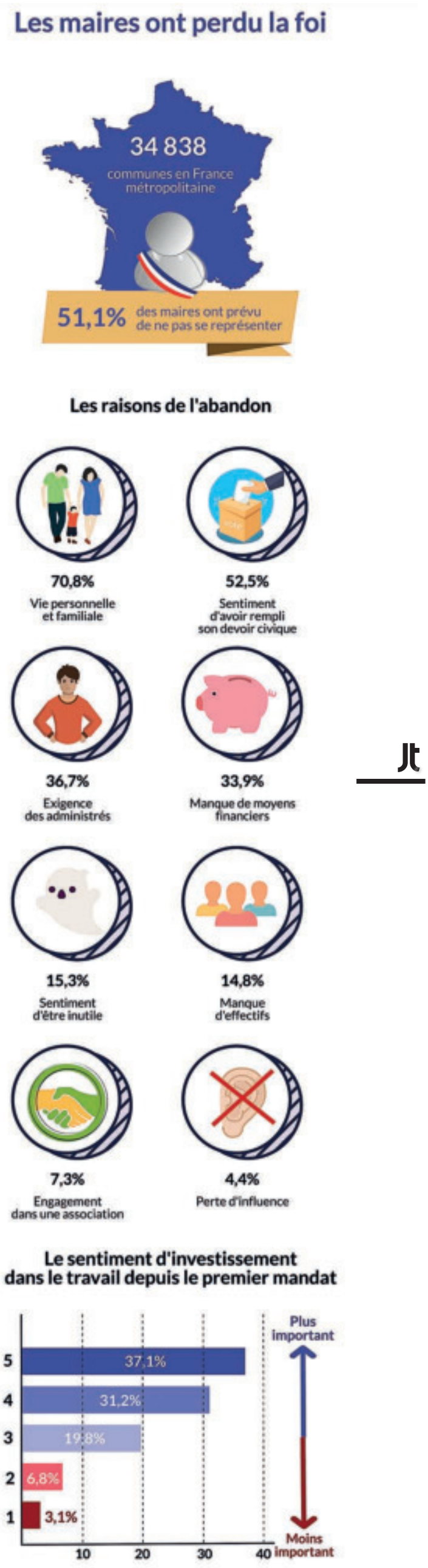

Sources : Centre de recherches politiques de Sciences Po et Association des maires de France

Georges Arnaud, *un demi-siècle* D'ENGAGEMENT

LONGÉVITÉ. Bien qu'ils soient la majorité, les maires de petites villes et des villages de France restent dans l'ombre de leurs homologues des grandes métropoles. Pourtant, leur engagement n'en est pas moins fort. Comme celui de Georges Arnaud, le premier magistrat de Montégut-Lauragais, en Haute-Garonne, qui a consacré près d'un demi-siècle à son village.

« *Je suis au conseil municipal depuis 1971. Ça fait un bail !* » lance en guise de présentation Georges Arnaud, le premier magistrat de Montégut-Lauragais, un modeste village haut-garonnais de 450 âmes, à six kilomètres de Revel. Bientôt 49 ans, donc, que ce chauffeur de bus à la retraite arpente le carrelage de la mairie de sa commune. Ce mardi matin, à quelques mois de la fin de son sixième et dernier mandat à la tête du conseil municipal, cet édile au long cours est pendu à son téléphone. « *Depuis que je suis arrivé, vers 9h30, je m'occupe de l'avancement des travaux que nous avons entrepris dans l'école. J'ai appelé le plombier et l'électricien pour savoir où ils en sont et m'assurer que tout se passe bien* », détaille l'élu, qui s'est également penché sur un projet qui lui tient à cœur. « *Nous voulons ouvrir une boulangerie pour redynamiser le village. La précédente a fermé et personne n'a souhaité prendre la relève. Du coup, je me suis occupé de la demande de prêt auprès du Crédit Agricole* ». Le conseil municipal a en effet voté le rachat d'un vieil édifice afin d'y bâtir un nouveau fournil et faciliter, ainsi, l'installation d'un artisan. Si l'on ajoute à cela les travaux de piétonnisation, l'office de maire se confond, certains jours, avec celui de maître d'œuvre. « *Heureusement, mes adjoints sont impliqués et ils me secondent efficacement* », rassure l'élu, qui peut également compter sur le soutien d'une secrétaire.

Après la petite collation de midi, Georges Arnaud se replonge dans les dossiers du moment. Entre un appel au géomètre et l'élaboration d'une demande de subventions, il va également falloir trouver le temps de passer rendre visite à une administrée. « *C'est une vieille dame qui a un problème avec sa fosse septique. Je vais m'occuper de faire venir une entreprise d'assainissement. Elle vit seule, il faut bien lui prêter main-forte. C'est aussi ça, le rôle du maire* », philosophe Georges Arnaud. En effet, la fonction suppose, surtout dans les plus petites communes, un engagement de proximité. « *Je suis présent à toutes les manifestations et, quand il y a un repas, je participe au service. Dans un village, il est indispensable de préserver l'ambiance* », assure celui qui est également président d'honneur du foyer rural. De son propre aveu, cette convivialité n'est plus aussi évidente aujourd'hui que lors de ses premiers pas d'élu. « *Les nouveaux habitants qui s'installent ne viennent même plus se présenter à la mairie. Et nous recevons tous les jours des messages de riverains qui se plaignent. Les uns râlent contre un voisin qui a brûlé un tas de feuilles dans son jardin, les autres parce qu'on a retrouvé un oiseau mort près de leur maison. Les gens ont tendance à ne plus se supporter* », déplore-t-il.

> « *Porter l'écharpe, ce n'est pas si compliqué* »

Malgré cet effritement des rapports de voisinage, Georges Arnaud assure ne pas avoir souffert du poids de sa fonction. « *Porter l'écharpe, ce n'est pas si compliqué même s'il y a parfois des moments difficiles.* » Il faut dire qu'après plus de 30 ans d'exercice, les rouages de l'administration n'ont plus de secret pour lui et rédiger un arrêté municipal ne lui fait pas peur. « *De toutes ces années, je n'ai jamais eu le moindre pépin juridique. Sinon, je n'aurais sûrement pas tenu aussi longtemps* », reconnaît l'édile qui tire un bilan satisfait de son séjour à l'Hôtel de ville. Un parcours politique marqué par le sauvetage du groupe scolaire et

© Franck Alix/JT

la réalisation du tout-à-l'égout. Entre tous les dossiers à gérer, les réunions et les différentes assemblées, celui-ci estime à deux jours de travail effectif hebdomadaire le temps dédié à sa fonction. Le tout pour une indemnité s'élevant à 571 euros brut mensuels. « *Dans les petites villes, il est compliqué de concilier un mandat et un emploi. C'est d'ailleurs un conseil que je donnerai à mon successeur : compter sur un ou deux retraités dans son équipe.* » Si le maire de Montégut-Lauragais rendra son écharpe sans amertume, il comprend toutefois la lassitude de ses pairs. « *Il nous a été enlevé trop de compétences au profit des intercommunalités. Trop de décisions, en matière de voirie par exemple, sont prises à notre place.* » À quelques mois de sa passation de pouvoir, le premier magistrat du village se remémore toujours avec bonheur ses premiers actes officiels : « *L'épisode le plus marquant restera mon premier mariage.* » Mais pour le moment, l'élu a encore du pain sur la planche et une visite de chantier à réaliser. Le plaisir est palpable chez celui qui a consacré autant de temps à la vie de sa commune. « *49 ans ! Vous pensez qu'ils vont me proposer la Légion d'honneur ?* »

> « *Aujourd'hui, on sent un ras-le-bol* »

Nicolas Belaubre

LA TÊTE D'AMPOULE

De l'importance de FORMER LES ÉLUS

CONSEIL. La fonction de maire mobilise de nombreuses compétences qui sont souvent étrangères aux édiles issus de la société civile. Maryse Vezat-Baronia, vice-présidente de l'Agence technique départementale de Haute-Garonne qui dispense des formations aux élus, défend l'importance de ce soutien.

« *Le jour où un maire prend ses fonctions, il découvre un panel de compétences qu'il doit acquérir en quelques mois pour pouvoir exercer son mandat dans de bonnes conditions* », avertit Maryse Vezat-Baronia, vice-présidente de l'Agence technique départementale de Haute-Garonne (ATD31) qui dispense des formations gratuites aux élus locaux. « *Ces formations, non obligatoires, sont fondamentales et rassurantes pour les nouveaux élus qui ont besoin de s'appuyer sur des connaissances. Surtout dans les villes modestes car ils ne peuvent pas se reposer sur d'importantes équipes de fonctionnaires qualifiés* », ajoute la vice-présidente de l'ATD31 qui en a elle-même bénéficié en tant que maire d'une commune rurale.

En effet, la rédaction d'un appel d'offres ou d'un arrêté municipal peut s'avérer être un casse-tête pour un édile débutant. Et celui-ci, en cas d'accident ou d'irrégularité grave, engage sa responsabilité. Parfois même au niveau pénal. « *Les cursus épousent le déroulé du mandat. Lors de la première année, les stages sont essentiellement tournés vers les fondamentaux de la gestion publique locale : le statut d'élu, le fonctionnement du conseil municipal, le cadre budgétaire et comptable d'une collectivité ou les pouvoirs de police. En fin de sexennat, l'accent est porté sur les règles de communication en période préélectorale et sur l'organisation du scrutin* », détaille Maryse Vezat-Baronia.

DES PROBLÉMATIQUES TRÈS CONCRÈTES

Abordant parfois des thématiques générales, les stages proposés aux maires se penchent également sur des questions très concrètes comme la conversion au bio des cantines scolaires, la lutte contre le moustique tigre ou l'élaboration du plan local urbanisme. Un sujet qui préoccupe particulièrement les participants. « *Les formations alternent entre une approche théorique et une pédagogie plus active qui comporte des mises en situation, des ateliers ou des cas pratiques. Ces temps permettent les échanges avec les intervenants, mais aussi entre pairs. Ces rencontres, qui favorisent les réseaux et l'entraide, sont presque aussi importantes que les contenus d'enseignement* », précise la vice-présidente de l'ATD31.

« *Au cours des six années que dure un mandat, les stages évoluent au gré des situations et des demandes des participants. D'une part, parce que les besoins ne sont pas les mêmes pour un maire qui découvre sa fonction ou qui en est à son troisième exercice. D'autre part, parce que le cadre légal et l'actualité politique changent constamment. Les élus municipaux ont dû, par exemple, s'adapter rapidement aux importantes transformations de leur collectivité qui découlent de la loi NOTRe* », ajoute-t-elle.

Sans réellement proposer de préparation psychologique, une ressource pourtant rudement mise à l'épreuve, ces formations se penchent également sur la bonne manière d'appréhender et de gérer sa charge. Ce que l'on appelle les savoir-être. « *La prise de parole en public, l'art de capter un auditoire ou la communication en temps de crise ne sont pas des évidences pour un néophyte* », confirme Maryse Vezat-Baronia.

Nicolas Belaubre

MARYSE VEZAT-BARONIA

› Maire de Rieux-Volvestre depuis 2008, cette retraitée de l'enseignement est également conseillère départementale de la Haute-Garonne depuis 2011. Elle a été vice-présidente chargée des affaires culturelles avant de s'occuper de l'Agence technique départementale.

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

La loi Engagement et proximité POUR FACILITER LA VIE DES MAIRES

À la quasi-unanimité (deux voix contre), le Sénat a voté le 22 octobre dernier, le projet de loi Engagement et proximité. Celui-ci vise à faciliter les conditions d'exercice des maires en agissant sur deux leviers : celui de la revalorisation de la commune au sein de l'intercommunalité et de l'encouragement à l'engagement dans la vie politique locale.

Pour remédier au sentiment d'inutilité des édiles face à des communautés de communes dont les compétences sont toujours plus accrues depuis la loi NOTRe, le projet de loi souhaite instaurer plus de souplesse entre les deux entités. Les intercommunalités pourront notamment déléguer signature aux municipalités pour accélérer certaines décisions qui touchent le quotidien des administrés comme la réfection d'une route. Dans la même optique, les maires pourront récupérer la gestion de l'assainissement et de l'eau, sous contrôle des communautés de communes.

Le texte revient également sur le désengagement de l'État dans l'accompagnement des maires. Notamment en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la fonction. Tous les primo-élus recevront ainsi une formation accessible dès la prise de mandat. Une mesure complétée par une aide "à la faisabilité juridique" apportée par la préfecture pour des édiles ne s'estimant pas toujours bien armés en la matière.

© Jacques Paquier

Enfin, le projet de loi se penche sur la conciliation du mandat avec la vie privée. Les frais de garde d'enfants ou de personnes dépendantes inhérents à des réunions obligatoires seront systématiquement pris en charge par la commune (par l'État pour les municipalités rurales). Quant à leurs indemnités directes, elles seront revues à la hausse. L'augmentation pouvant aller de 20 à 50 % pour les villages de moins de 500 habitants.

Ce texte doit maintenant passer devant l'Assemblée nationale avant sa mise en œuvre au début de l'année 2020.

Séverine Sarrat

Jt

UNE FICTION *qui s'attaque à la désillusion en politique*

Paul Théraneau est maire de l'une des principales métropoles françaises. Après 30 ans d'engagement pour sa ville, l'élu local est épuisé. Afin de l'aider à retrouver du poil de la bête, son équipe lui adjoint les services d'Alice, une jeune et brillante philosophe. Un tête-à-tête dans lequel chacun va se découvrir lui-même au fil de sa rencontre avec l'autre. Dans son film "Alice et le maire", le réalisateur Nicolas Pariser évite l'écueil de la satire pour lui préférer la sincérité et dresse le portrait sans fard d'une classe politique au bout du rouleau.

"Alice et le maire" (1h43)
de Nicolas Pariser

© DR

LUTTER CONTRE LA SOLITUDE *des maires des petites villes*

Confrontés à la solitude et au lourd poids de leur fonction, les maires des petites villes, celles qui comptent entre 2 500 et 25 000 habitants, se sont fédérés au sein de l'Association des petites villes de France (APVF). Au total, 12 000 élus locaux adhèrent à cette structure qui s'engage au quotidien pour faciliter l'exercice de leur mandat. Régulièrement, l'APVF organise des rencontres et des formations. L'association met également à disposition des sources d'informations sur les bonnes pratiques ainsi qu'un service d'assistance juridique.

apvf.asso.fr

UN LIVRE DE CHEVET *pour les maires et candidats*

Vous êtes-vous déjà demandé comment on devient maire de sa ville ? Alors que la plupart des partis sont en train de désigner leurs candidats, il reste peut-être toujours des places à pourvoir. Ou de nouvelles listes à monter. Encore faut-il être au fait de la loi électorale en vigueur et connaître les démarches à réaliser pour se présenter. L'ouvrage "Comment devenir maire de ma commune" répond à ces questions élémentaires et propose aussi quelques sages conseils sur l'art de mener une campagne électorale sans le sou.

"Comment devenir maire de ma commune" format kindle

VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

FORMER LES JEUNES *à l'engagement politique*

Tout a débuté autour d'une raclette politique. « *Un repas entre amis comme tant d'autres, et que nous continuons d'organiser régulièrement* », raconte Charlotte Rousseau, cofondatrice du mouvement Tous élus. Ce jour-là, ils sont une quinzaine à s'être réunis pour échanger leurs vues politiques. Tous font le même constat. Trop de jeunes (près de 87 %) ne s'estiment pas représentés ou ne vont pas voter ! Persuadée que ces derniers sont aussi capables et légitimes à participer à la vie de la cité que leurs aînés, l'assemblée fait le pari de bouger les lignes et lance Tous élus, en juin 2018. Cette association sans couleur politique a pour vocation de former les 18-25 ans à la politique, et de les aider à se présenter sur les listes municipales 2020. En priorité ceux issus de zones rurales ou de périphéries urbaines. « *Cette dimension non partisane a été l'une des questions fondamentales. Nous devions être prêts à préparer tout le monde, sans distinction de conviction* », explique Charlotte Rousseau. Pour elle, les bénévoles jouent un rôle de sherpas. « *Nous accompagnons ces pépites jusqu'au bout, indépendamment du message qu'elles peuvent véhiculer, qui reste leur choix.* »

Pour atteindre cet objectif, Tous élus a mis en place un parcours de formation entièrement gratuit en quatre phases. Les deux premiers volets sont accessibles en ligne : une websérie qui détaille le fonctionnement d'une mairie en neuf épisodes et un jeu pédagogique qui propose de mener une fausse campagne en sept défis. La troisième étape, elle, est réalisée en présence des participants. Durant des "Rencontres de la relève", les novices apprennent à convaincre ou à gérer les objections lors de séances intensives de coaching. Enfin, l'association vient de lancer un programme de mentorat dans lequel des élus accompagnent les futurs candidats pour leur transmettre les ficelles du métier. Aujourd'hui, le mouvement compte près de 300 bénévoles et son dispositif a déjà touché autour de 2 500 personnes. 500 d'entre elles ont suivi le parcours de formation et ont rejoint ou créé une liste.

© tous élus

Nicolas Belaubre

LE **JOURNAL** TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur Internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur Internet

☐ **6 MOIS** ☐ **1 AN**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Règlement :
☐ Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
☐ Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
☐ Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 31
Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOPFRPP0XX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 08014668 31 - Clé 77

LE JOURNAL TOULOUSAIN

Bulletin à retourner accompagné de votre réglement à l'ordre de :
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse

Signature obligatoire

Une étude de l'Insee démontre que TOULOUSE NE DÉVORE PAS *ses voisines*

GRANDES SURFACES. Non, ce n'est pas le désert autour de Toulouse. Les aires urbaines qui l'entourent attirent, elles aussi, les nouveaux arrivants et les échanges de population sont moins déséquilibrés qu'on ne le pense entre la Ville rose et ses voisines. C'est l'enseignement principal de la dernière étude sur notre territoire menée par l'Insee et l'agence d'urbanisme de Toulouse.

L'attractivité de Toulouse est forte, tout comme son influence sur ses territoires voisins. Ce que l'on appelle le système métropolitain toulousain est une vaste zone, peuplée de 2,3 millions âmes, qui rassemble notre aire urbaine (la ville et sa couronne) et celles de 17 communes moyennes, de Tarbes à Rodez et d'Agen à Carcassonne. Il s'agissait pour l'Institut national d'études statistiques (Insee) et l'agence d'urbanisme de Toulouse Aua/T de mesurer les échanges migratoires avec l'extérieur, ou à l'intérieur de cet ensemble. Ainsi, en 2014, près de 75 000 personnes s'y sont installées et près de 66 000 en sont parties, soit un solde annuel de 9000 habitants. Premier constat : « *Notre territoire est, certes, particulièrement attractif, mais pas plus que ne le sont les autres systèmes de l'ouest de la France* », indique Séverine Pujol, cheffe de projet à l'Insee Occitanie. Les chiffres montrent ensuite que l'aire urbaine toulousaine ne capte que 55 % des nouveaux habitants, soit un peu moins que son poids démographique (58 %). En revanche, elle polarise davantage les arrivées lointaines : « *C'est un phénomène que l'on observe dans toutes les grandes métropoles et qui concerne principalement les étudiants et les cadres. Des individus mobiles sur de longues distances, qui viennent profiter de l'offre de formation ou de la vitalité du tissu économique* ».

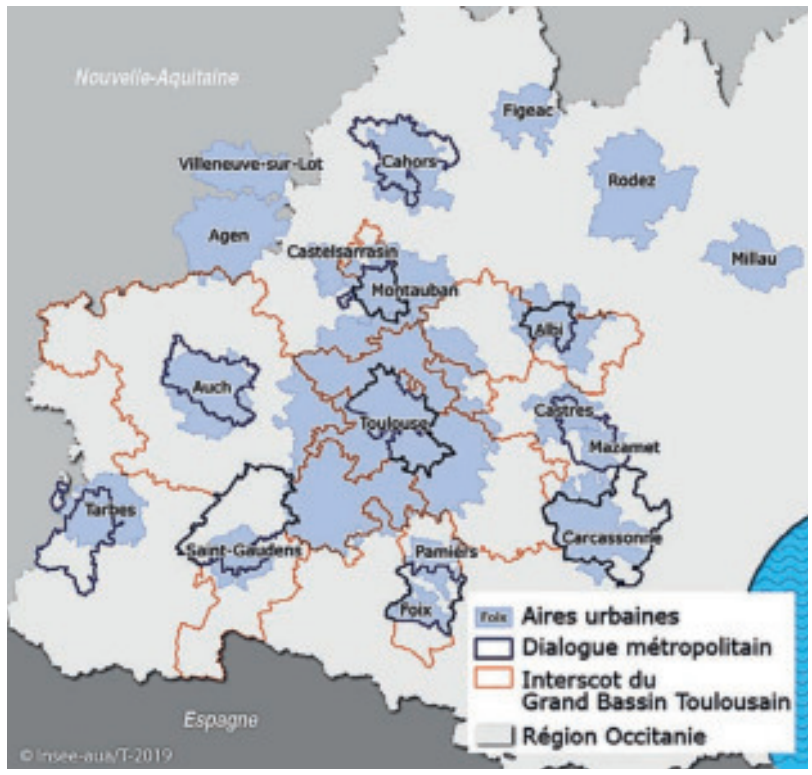

Au regard de son poids démographique considérable au sein du système, l'aire urbaine de Toulouse pourrait générer des échanges de population très déséquilibrés. Pourtant, ce n'est pas le cas : « *Nous voulions vérifier cela. Et il apparaît que Toulouse ne mange pas tout, elle ne désertifie pas autour d'elle* », confirme Séverine Pujol. En effet, en 2014, si 8 400 personnes qui vivaient dans l'une des 17 autres aires du système ont déménagé dans celle de Toulouse, il y en a 6 500 qui ont fait le chemin inverse.

> « *Les élus auront besoin de ces informations afin de connaître leurs futurs habitants* »

Néanmoins, les disparités sont marquées : Figeac et Albi gagnent des habitants dans leurs échanges avec Toulouse, alors que Rodez, Castres ou Carcassonne en perdent. Les profils varient également : « *Compte tenu de leur tissu économique, Saint-Gaudens ou Tarbes voient arriver davantage d'ouvriers. Tandis que ce sont plutôt des familles et des cadres qui s'installent à Montauban, une ville plus proche et bien desservie par la route et le train.* » L'on constate également, dans la population non étudiante, qu'il y a davantage de déménagements entre les aires moyennes, notamment entre des communes voisines, comme Montauban et Castelsarrasin.

Flux de déménagements, profils des nouveaux arrivants, impact de la vie personnelle sur la localisation de sa résidence, l'état des lieux dressé par l'Insee et l'Aua/T enrichira la réflexion des élus, lorsque, en 2020, ils devront mettre à jour leurs projets de territoire ou schéma de cohérence territoriale. « *Ils auront besoin de ces informations afin de connaître leurs futurs habitants et pouvoir leur offrir les logements et services qui leur correspondent* », conclut Séverine Pujol.

Philippe Salvador

Ambiance loft et colocs POUR LES ÉTUDIANTS

PIAULE. L'Annexe, une résidence étudiante d'un nouveau genre, vient d'ouvrir ses portes sur les bords du Canal du Midi. Ambiance loft, colocs et projets écoresponsables…

© Les Chalets

Loin de l'image des austères cités U et de leurs cellules de neuf mètres carrés, la résidence étudiante L'Annexe joue la carte du confort responsable et de la modernité. Depuis la rentrée, 153 logements de type T1 et T2 ainsi que quelques appartements plus grands, destinés à la collocation, et un parking de 105 places ont été ouverts aux étudiants toulousains, sur les allées de Brienne. C'est dans les anciens locaux de la Chambre d'agriculture, un bâtiment de neuf étages, reconnaissable à son parement de verre et de métal, que le Groupe des Chalets a développé son programme de logements étudiants nouvelle génération. « *Ce projet inédit de réhabilitation et de réaffectation de locaux existants s'inscrit dans une logique de développement durable et d'insertion sociale* », se félicite le Conseil départemental de la Haute-Garonne, actionnaire majoritaire du promoteur immobilier à vocation sociale.

A L'INTÉRIEUR

Dans un esprit "loft" et industriel, l'aménagement de ces nouveaux logements mêle confort, convivialité et préoccupations écoresponsables. Le Conseil départemental s'est ainsi tourné vers l'association Merci René pour l'achat et la pose de mobilier de seconde main et issu d'acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, les locataires auront la possibilité de participer à des ateliers sensibilisant au faire soi-même, au tri des déchets et à tout ce qui concerne l'économie solidaire. Enfin, cinq logements seront réservés aux jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance, qui bénéficient d'un contrat Jeune majeur.

Nicolas Belaubre

La Grave, un hôpital MAL LOTI ?

GARDE. À l'approche de la fin de la première phase de la concertation citoyenne sur l'avenir du site emblématique de La Grave, des collectifs de défense du lieu ont organisé une réunion sur la place des services de soin dans ce grand projet de réhabilitation.

© Velvet

Depuis la validation du permis de construire attribué à Kaufman & Broad pour la réalisation d'un luxueux ensemble immobilier, les associations de riverains se mobilisent contre la gentrification du quartier Saint-Cyprien. Une « *chasse aux pauvres* » qui accompagne cet « *exercice de promotion* » et que dénonce Mathieu Félix, représentant du personnel au CHU, habitant du quartier et membre du collectif Hôpital La Grave : « *L'édification d'un hôtel de luxe est antinomique avec l'histoire de ce lieu.* »

Les opposants au projet sont notamment inquiets du sort réservé aux services de santé, dans ce site traditionnellement dédié à l'accueil et aux soins des plus démunis. « *Il n'a du sens qu'en centre-ville et ne peut pas être délocalisé en périphérie. Or, peu à peu, la surface hospitalière diminue au profit de la promotion. Malgré le programme de Cité de la santé qui se cantonne aux parties classées de l'ensemble, nous craignons une vente à la découpe du lieu. Le CHU a déjà inscrit dans son projet d'établissement 2019-2022 de céder d'autres parcelles* », alerte le militant. Le bâtiment Notre-Dame de la Porte, où se trouvent actuellement les unités de pédopsychiatrie, serait particulièrement concerné. « *La poursuite des services sanitaires du CHU de Toulouse, notamment au cœur de cette cour, permet de conserver la destination hospitalière originelle de ce lieu d'exception. Notre structure a toujours la volonté d'accueillir des activités entièrement ambulatoires, tournées vers la prévention, les soins et la recherche* », assure sur son site internet toutefois le CHU, qui n'a pas pu, comme la mairie de Toulouse, répondre à notre sollicitation.

« *C'est une opération qui est prévue de longue date et qui a été planifiée en catimini* », dénonce Mathieu Félix, alors que la première phase de la concertation organisée par la municipalité touchera à sa fin début novembre. Une démarche qui reprendra à partir du deuxième trimestre 2020. Les citoyens y sont invités à se prononcer sur le projet de "Cité des arts", mais également sur « *d'autres services comme le volet habitat* », précisait la mairie en juin dernier. « *Cette consultation n'en est pas vraiment une et arrive beaucoup trop tard. Tout a été décidé, il y a près de 15 ans, par le CHU et la municipalité. La vente et la démolition de l'ancien bâtiment Claudius Régaud ont bien été lancées sans s'inquiéter de l'avis des riverains* », déplore Mathieu Félix.

Nicolas Belaubre

PRÉSERVER L'EAU *du grand Sud-Ouest*

ANTICIPATION. Quatre appels à projets ont été lancés, ce lundi 28 octobre, pour préserver les ressources en eau dans le grand Sud-Ouest.

Cet été, 25 départements, sur les 26 que compte le grand Sud-Ouest, ont pris des mesures de restriction d'eau. Les fortes chaleurs ont rappelé l'urgence à agir face au manque de cette ressource vitale, dans une zone particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. C'est la vocation de l'Entente pour l'eau, scellée l'an dernier entre l'État, les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, chargée de protéger les milieux aquatiques dans le Sud-Ouest : « *Le déficit pourrait dépasser un milliard de mètres cubes en 2050. Le phénomène est déjà perceptible, notamment sur la Garonne et la Charente, dont les débits sont inférieurs aux attentes* », constate Guillaume Choisy, le directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

UN PLAN À 30 MILLIONS D'EUROS

Dotés de 30 millions d'euros de financements publics, quatre appels à projets seront lancés l'an prochain. Ils concernent la préservation des zones humides, qui jouent un rôle essentiel pour le stockage et le ralentissement de l'eau, les économies, avec un objectif de réduction de la consommation de 10 % d'ici cinq ans, la désimperméabilisation de 300 000 mètres carrés de sol ou la réutilisation des eaux usées traitées, qui est 60 fois plus développée en Espagne que dans l'Hexagone. Pour Guillaume Choisy, « *c'est un plan ambitieux qui met en corrélation tous nos moyens.* » « *En la matière, si vous n'agissez pas de façon concertée, cela n'a pas d'efficacité* », appuie-t-il. Les projets retenus seront mis en œuvre en 2021.

Philippe Salvador

Nouvelles règles pour LES TROTTINETTES *électriques* ?

© Chris93

CIRCULATION. Les trottinettes électriques sont enfin réglementées par le code de la route. Tout ce qu'il faut savoir pour circuler avec sa trottinette électrique ou son hoverboard !

RÈGLES D'UTILISATION :

› Les utilisateurs d'engins de déplacement personnel (EDP) motorisés doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
› Il faut avoir au moins 8 ans pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé.
› Le transport de passagers est interdit.
› Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRE :

› Les utilisateurs de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque. Il reste recommandé (mais non obligatoire) pour les plus âgés.
› De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, ils portent un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant.
› Les EDP motorisés doivent être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, d'un dispositif de freinage efficace, et d'un avertisseur sonore.
› Il est interdit de circuler avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 kilomètres-heure.
› Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

VOIES DE CIRCULATION :

› Les EDP motorisés sont interdits de circuler sur le trottoir (sauf si le maire prend des dispositions afin de les y autoriser). Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur.
› En agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 kilomètres-heure.
› Hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée, elle est strictement limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables.
› Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

Nicolas Belaubre

EN ABRÉGÉ

Le SOUTIEN DE LREM *à Jean-Luc Moudenc*

© Franck Alix

Alors qu'il vient d'être investi par LR, Jean-Luc Moudenc vient surtout d'obtenir le soutien officiel de LREM. C'est la confirmation d'un accord dans lequel chacun va trouver son compte.

Le parti présidentiel soutiendra bien la candidature de Jean-Luc Moudenc aux municipales de 2020. L'annonce de la commission d'investiture de La République en marche n'a pas surpris grand monde, ce lundi 28 octobre : « *C'est une décision logique, dans la mesure où il y a déjà des élus LREM dans ma majorité* », explique le maire sortant. « *Nous montrons que nous sommes capables de dépasser les clivages politiques nationaux pour converger dans l'intérêt de la communauté. Chacun garde son appartenance, mais un effort est fait pour dépasser les différences et se mettre d'accord sur un projet d'intérêt général.* »
Le fait que ce dernier se construise en collaboration avec LREM, le Mouvement radical ou des divers droite est parfaitement en ligne avec la volonté de l'édile de présenter une liste largement ouverte, émanant pour moitié de la société civile et pour l'autre de formations politiques. C'est ce même positionnement rassembleur qui lui avait permis de conquérir la mairie de Toulouse en 2014.

QUELLES PLACES DANS LA LISTE ?

De leur côté, les Macronistes sauvent les meubles grâce à ce soutien officiel. Certes, Jean-Luc Moudenc n'est pas investi et ne concourra pas sous leurs couleurs, mais cet accord leur donne l'opportunité d'espérer quelques élus supplémentaires dans la quatrième ville de France. Une stratégie que LREM applique dans d'autres villes, comme celles de Lyon, Orléans, Bourges ou Auxerre. « *Je ne peux pas vous dire si nous aurons davantage de places sur la liste de Jean-Luc Moudenc que nous n'en avons aujourd'hui dans son équipe municipale. Ce n'est pas une alliance de circonstance dans laquelle l'on choisit des noms sur un coin d'une table. Je mettrai en place une procédure d'instruction des candidatures impartiale et objective* », indique Jean-François Portarrieu, qui sera lui-même présent sur cette liste. Après avoir conduit les négociations avec le maire sortant, le député haut-garonnais a été désigné, ce lundi, chef des Marcheurs pour le scrutin toulousain : « *Je serai le garant de l'accord que nous avons conclu, qui correspond à la charte de LREM* », dit-il en évoquant la nécessité d'un rassemblement « *pour lutter contre les radicalismes de tous bords* ». « *Cet accord offre une alternative modérée aux propositions d'Archipel Citoyen* », conclut-il.

Philippe Salvador

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Nadia Pellefigue présente son programme "SÉCURITÉ"

PRESSING. Ce lundi 28 octobre, Nadia Pellefigue a présenté son programme en termes de sécurité. La candidate socialiste aux élections municipales de Toulouse dénonce un sentiment d'insécurité grandissant chez les habitants, dans certains quartiers de la ville.

© Salomé Dubart

Nadia Pellefigue a présenté, ce lundi, ses projets en matière de sécurité, dans un pressing des Sept Deniers. Un exemple pour elle d'une situation qu'elle juge « *dégradée* » dans certains quartiers de la ville. Après avoir rencontré tout l'après-midi les commerçants et les habitants du secteur, elle s'appuie sur le témoignage d'Amel Lakehal, gérante du pressing : « *Aujourd'hui, je ne me sens pas en sûreté* », affirme cette dernière. « *Ils [les dealers] agressent mes clients. Je suis obligée de sortir et de les défendre. Il faut que cela s'arrête.* »
Si elle est élue en mars prochain, Nadia Pellefigue promet d'apporter une réponse face à ce sentiment d'insécurité relevé dans certains quartiers. « *Malgré les excellentes relations que le maire actuel dit entretenir avec le gouvernement et le Premier ministre* », la candidate note que rien n'évolue et annonce adopter un ton plus ferme afin « *d'obtenir des effectifs et des moyens supplémentaires.* » « *Selon les syndicats de police, entre 150 et 200 agents* » manqueraient à Toulouse, ajoute la candidate.
Un des points d'orgue de son plan est donc d'augmenter la présence de la police municipale dans les quartiers. La chef de file socialiste souhaite revoir l'efficacité des Unités territoriales de secteur. En effet, 115 agents sont déjà répartis dans six unités. Selon elle, il faut maintenant « *faire état de ces effectifs puis généraliser des équipes mixtes avec d'autres services, comme les médiateurs qui travailleront avec la police municipale* ».
En ce qui concerne les moyens techniques, Nadia Pellefigue s'engage au maintien des 381 caméras de vidéosurveillance. La localisation de ces dernières doit cependant, selon elle, être à nouveau réfléchie. Elle appelle également à la création d'un nouveau poste de commandement (PC), regroupant le PC caméra, le PC sécurité routière et la gestion des équipes sur le terrain, pour plus d'efficacité.
Pour la candidate socialiste, il est aussi indispensable de travailler sur la situation des femmes battues en fondant une maison d'accueil dédiée, un « *lieu unique pour les femmes en danger* ». En parallèle, Nadia Pellefique entend poursuivre la lutte contre la prostitution. Alors que Jean-Luc Moudenc vient d'étendre le périmètre des arrêtés anti-prostitution, elle s'engage à « *renforcer l'accompagnement des femmes pour en sortir et l'aide de la puissance publique aux associations qui œuvrent en ce sens* ».

Salomé Dubart

Le NPA n'exclut pas de PRÉSENTER UNE LISTE *aux élections municipales de Toulouse*

© NPA

Le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) annonce privilégier un rapprochement avec le mouvement Archipel citoyen, avec qui ses responsables sont en discussion en vue des élections municipales toulousaines de 2020. Le NPA, qui compte 150 militants en Haute-Garonne, indique toutefois qu'il se positionnera définitivement début décembre et qu'en l'absence d'accord, il pourrait investir son propre candidat. En 2014, la liste du NPA menée par Ahmed Chouki avait recueilli 1,67 % des voix au premier tour du scrutin municipal.

SORTIR

Halloween, salon du chocolat, bal d'automne et concert philharmonique…

Le cacao décliné sous toutes ses formes au salon du Chocolat et gourmandises

DÉGOURDISSEMENT. Pour ce week-end de trois jours, le Journal Toulousain propose une sélection d'évènements à ne pas rater dans la Ville rose. Philippe Salvador

UNE ENQUÊTE AU ROYAUME DES MORTS

Pour célébrer Halloween, CitizenKid organise, ce jeudi 31 octobre, un jeu de piste pour les enfants de trois à douze ans, autour de la basilique Saint-Sernin de Toulouse. Durant une heure d'enquête, ils auront pour mission d'identifier le terrible voleur des clés du Royaume des morts… Pour mettre la main sur le coupable, les petits détectives suivront le parcours indiqué, interrogeront les commerçants du quartier et résoudront les énigmes de leur livret-jeu. Puis ils soumettront leurs trouvailles à leur guide et auront droit à un cadeau et à des gourmandises d'Halloween. Les enfants devront être accompagnés par au moins un adulte, et tout le monde est invité à venir déguisé…

Place Saint-Sernin à Toulouse
Le 31 octobre à 11h et 13h30
citizenkid.com

UN SALON POUR LES GOURMANDS

Le salon Chocolat et gourmandises revient pour sa quatrième édition au parc des expositions de Toulouse. Du 1er au 3 novembre, le cacao sera décliné sous toutes ses formes et les papilles seront en fête devant une quarantaine d'artisans au savoir-faire bien singulier. Dégustations et animations chocolatées sont au programme : élaboration de pâtisseries, sculptures artistiques en chocolat, défilés de robes et accessoires en chocolat, ateliers pour sensibiliser les enfants à son goût et à sa texture. À ne pas rater, la finale du concours du meilleur dessert au chocolat qui aura lieu le vendredi soir, jusqu'à 21h. Cerise sur ce gâteau, avec son entrée, il sera aussi possible d'accéder au salon voisin des Vins et terroirs d'automne.

Du 1er au 3 novembre 2019
au Parc des expositions de Toulouse
toulouse.chocolat-gourmandises-expo.com

UN PETIT BAL D'AUTOMNE

Voilà une belle occasion de se trémousser ce samedi 2 novembre, loin des discothèques. L'association Garden of dance organise un bal automnal en plein air et gratuit sur la place Saint-Georges de Toulouse. Chacun pourra bouger son corps ou essayer de le faire sur du rock boogie, du cha-cha-cha, du west coast swing, de la valse, mais aussi un peu de salsa, du lindy-hop ou de la bachata. Les initiateurs de ce rendez-vous festif sont une poignée de passionnés qui ont commencé la danse ensemble à l'université et qui, depuis, transmettent bénévolement leurs savoirs et leurs envies aux Toulousains. Ils proposent de nombreux évènements endiablés tout au long de l'année et dispensent des cours gratuits aux étudiants.

Le 2 novembre de 15h à 18h,
place Saint-Georges
gardenofdance.fr

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE NOTRE ENFANCE

Au cœur du magnifique auditorium de la Halle aux grains, l'Orchestre national du Capitole de Toulouse interprétera, ce samedi 2 novembre, quelques-unes des plus belles pages symphoniques de l'univers de Walt Disney. De l'Apprenti sorcier de Dukas à la valse des fleurs de Tchaïkovski, de Bach à Beethoven, en passant par Moussorgsky, chacun pourra plonger ou replonger dans la magie de Fantasia. À la baguette, l'Orchestre national du Capitole de Toulouse accueille le chef Gabriel Bebesela, qui dirige le Philharmonique de Transylvanie, en Roumanie. Le concert, qui dure une heure, est destiné aux grands comme aux petits mélomanes et spécialement programmé à 18h.

Samedi 2 novembre à 18h
à la Halle aux grains
onct.toulouse.fr

JT

Vos ANNONCES LÉGALES *dans votre hebdo*

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1er janvier 2019, fixe le prix de la ligne à 4,16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

ERRATUM

À la suite ***d'une erreur technique,*** nos services *ont publié en date du 24 octobre 2019 l'avis d'appel public à la concurrence suivant :*
AAPC VAL'AIGO *Acquisition de produits d'entretien*
Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuses de cette erreur.

AVIS AU PUBLIC

Avis d'enquête publique

Par arrêté n° D058/2019 en date du 4 octobre 2019.
Le Maire de Daux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
A cet effet,
Mr Sébastien ALBINET exerçant la profession de Chef de Projet a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de TOULOUSE.
L'enquête se déroulera à la Mairie de Daux **du 28 octobre au 28 novembre 2019**, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le Commissaire Enquêteur recevra à la Mairie de Daux
- Lundi 28 octobre 2019, de 9 h à 12 h
- Mardi 12 novembre 2019, de 16 h à 19 h
- Mercredi 20 novembre 2019, de 9 h à 12 h
- Jeudi 28 novembre 2019, de 15 h à 18 h

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique comprenant les informations environnementales :
- sur le site internet suivant :
https://www.registre-dematerialise.fr/1727
- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.
Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :
- sur le registre d'enquête disponible en mairie;
- par courrier adressé au Commissaire Enquêteur à l'adresse MAIRIE – Place de la Mairie 31700 DAUX;
- par courrier électronique à l'adresse :
revisionpludaux@gmail.com,
- sur le registre dématérialisé de l'enquête à l'adresse :
https://www.registre-dematerialise.fr/1727

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :
- à la Mairie de Daux ;
- sur le site internet :
https://www.registre-dematerialise.fr/1727.

A l'issue de l'enquête publique, la révision du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,

VENTE AUX ENCHÈRES

Maître François MOREAU
AVOCAT À LA COUR
12, Place du Salin - 31000 TOULOUSE
Tél : 05.62.26.40.78.
Fax : 05.62.26.55.92

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 12 DECEMBRE 2019
A 14 H 00

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE
2 ALLÉE JULES GUESDE

APPARTEMENT T1
A
TOULOUSE
9, PLACE DES PRADETTES
BATIMENT A
3ème ETAGE - N°A47
LOT 1047
DANS LE LOT VOLUME 1
SUPERFICIE : 26,29 m2
MISE A PRIX :
35.000 EUROS

Le cahier des conditions de la vente n°19/00087 peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE aux jours et heures prévus à cet effet, au Cabinet de l'avocat poursuivant ou sur internet www.info-encheres.com.
Visite : LUNDI 2 DECEMBRE 2019 DE 9 H A 10 H
Seuls les Avocats au Barreau de TOULOUSE peuvent soutenir les enchères

Me F.MOREAU
Avocat signé

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Nicolas GATUMEL, notaire à TOULOUSE, le 18 octobre 2019, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **FORCINVEST**
Siège : TOURNEFEUILLE (31170) 5 rue de la Luzerne
Durée : 5 ans à compter de son immatriculation.
Objet : La société a pour objet :
- Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières ou terrains en vue de leur revente, et les travaux de rénovation,
- Toutes actions de promotion immobilière, au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil,
- Toute activité de location immobilière ainsi que de façon générale toutes opérations de services en immobilier.
- La constitution de toutes sûretés réelles sur les biens étant sa propriété et notamment tout privilège, toute hypothèque ou tout cautionnement hypothécaire. Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.

Capital social : 1.500€, divisé en 1500 parts sociales de 1,00€ chacune, numérotées de 1 à 1500, libérées en totalité. Apports en numéraire.
Président : Monsieur Lillo SCELSO, 5 rue de la Luzerne 31170 TOURNEFEUILLE.
Cession de parts : Toute cession est libre entre associés. Tout autre cession est soumise à agrément.

Pour avis
Le Président

CABARÉ - BOURDIER

Société d'Avocats
8, Port saint Sauveur
31000 Toulouse

SCI DES FAUVETTES
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 A chemin de la tuilerie - 31190 MIREMONT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MIREMONT du 25 octobre 201191 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI DES FAUVETTES
Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 3 A chemin de la tuilerie 31190 MIREMONT
Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement de la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit de tous biens immobiliers ou de parts de sociétés civiles immobilières détenue en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; l'administration et la gestion du patrimoine social notamment par la conclusion de baux ou toutes autres conventions d'occupation onéreuse ou gratuite et l'arbitrage des titres détenus par la société ; Exceptionnellement, la cession de tous biens immobiliers acquis ou édifiés par elle, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse et la constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'exploitation et le paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, ou la souscription de parts de sociétés civiles immobilières ou de titres pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 ans
Cession de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément donné par l'assemblée générale ordinaire. Les décisions de l'assemblée générale ordinaire doivent, pour être valables, être adoptées par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital social.
Gérants : Monsieur Jordy DE BRITO, demeurant 3 A chemin de la tuilerie – 31190 MIREMONT, né le 2 avril 1989 à TOULOUSE (31), de nationalité française, nommé pour une durée indéterminée.
Monsieur Loïk VIDAL, demeurant 3 B chemin de la tuilerie – 31190 MIREMONT, né le 16 mai 1989 à TOULOUSE (31), de nationalité française, nommé pour une durée indéterminée.
Immatriculation : au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

Selon ASSP du 30/10/2019 à TOULOUSE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : **BBCO**
Siège : 88 boulevard de Courties 31120 PORTET S/ GARONNE
Objet : Exploitation de tous fonds de commerce de restauration à consommer sur place ou à emporter; activité de traiteur; prise de participation dans toutes sociétés ayant une activité similaire ou connexe; création, acquisition, prise à bail, exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées; formation sur tous produits liés à l'activité; participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social; et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Durée : 99 ans
Capital : 1000€
Gérant : M. Larbi BOUMAZA
Demeurant 7 chemin du Touch 31770 TOURNEFEUILLE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis,

LE VESTIAIRE DES GARÇONS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Avenue de Purpan
31700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Blagnac du 16 octobre 2019, il a été constitué une société sans activité présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **LE VESTIAIRE DES GARÇONS**
Siège : 5 Avenue de Purpan, 31700 BLAGNAC
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Salon de coiffure
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Cédric PICHOU, demeurant 23 Rue Reguelongue, 31100 Toulouse
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour Avis, Le Président

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 20 septembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : société par actions simplifiée ;**DENOMINATION : ARTIMON FILMS** ; **SIGLE :** AF ; **SIEGE SOCIAL :** 57B chemin Nicol 31200 Toulouse ;**OBJET :** La production de films documentaires et fictions pour la télévision, la production de films institutionnels et publicitaires, la production cinématographique ;La création, la réalisation et l'exploitation dans le domaine de la communication écrite, graphique, multimédia et audiovisuelle sur tous supports ;La duplication de matériels et de tous produits ;La formation et le conseil dans tous les domaines énumérés ci-dessus ; La location de matériels audiovisuels; **DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;**CAPITAL :** 2100 euros ;**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; **AGREMENT :** Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; **PRESIDENT :** Madame Anne-Hélène PFAFF épouse GANTER demeurant au 57B chemin de Nicol 31200 TOULOUSE; **IMMATRICULATION :** au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis,

Avis de constitution

FORME: Société à Responsabilité Limitée à associé unique
DENOMINATION: **SARL COSTA**
SIEGE SOCIAL: 2 Clos Saint Martin 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
OBJET: Maçonnerie générale et tous travaux publics, terrassements, démolition, voirie et réseaux divers
DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL SOCIAL: 500€ divisé en 100 parts
GERANCE: Monsieur Paulo, Alexandre MACEDO DA COSTA, demeurant 2 Clos Saint Martin, 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
IMMATRICULATION RCS de TOULOUSE

Pour avis, La Gérance

Notaire

Etude de Maître Isabelle PUJOL
Notaire à TOULOUSE (Haute-Garonne), 46, rue du Languedoc.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Isabelle PUJOL, Notaire titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE, 46, rue du Languedoc, le 25 octobre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction (exceptionnelle), l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : **GIOS**
Siège Social : SANA (31220), 44, Chemin de la CADDERE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Capital Social : MILLE EUR0S (1.000,00€), constitué uniquement en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérants : M Gilles PERISSE et Melle Sophie Anne LAXAGUE, demeurant à SANA (31220), 44, Chemin de la CADDERE
La société sera immatriculé au RCS de TOULOUSE (31).

Pour insertion, le notaire.

CAMILLE PASTRE

1 rue du Prieuré - 31000 TOULOUSE

jcd QSE conseil
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000 €
6 rue des Garennes
31130 FLOURENS

Avis de constitution

Suivant un acte ssp à TOULOUSE (31) du 24/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale : jcd QSE conseil; Forme sociale :** S.A.S.U, Capital social : 2.000 €, **Siège social :** 6 rue des Garennes 31130 FLOURENS, **Objet social :** L'audit et l'ingénierie, Le conseil, La réalisation d'audits « tierce partie » pour le compte d'organismes certificateurs dans les domaines de la qualité de la sécurité et de l'environnement, Les missions d'ingénierie et de conseil auprès d'entreprises ou d'établissements publics en qualité, sécurité, environnement ou organisation, **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. **Président :** M. Jean-Claude DUFAUT demeurant 6 rue des Garennes 31130 FLOURENS, **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé a droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clauses restreignant la libre cession des actions : Toute cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Immatriculation de la Société au R.C.S. de TOULOUSE (31).

Pour avis

Suivant acte authentique en date du 26/10/2019, il a été constitué une SCI. Dénomination : **SCI OCCITANER**. Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autre de tous immeuble ou bien immobilier. Siège social : 2 place des Lavandes 31140 SAINT-ALBAN. Capital : 200 euros. Durée : 99 ans. Gérance: M. Arnaud LAMBERT, 345 chemin de la Relance 31620 FRONTON. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 23 octobre 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée à Associé Unique
DENOMINATION : **SASU MARTINS BAT**
CAPITAL : 500 euros
SIEGE : 18, Chemin de Basso-Cambo – 31100 TOULOUSE
OBJET : Gros-œuvre Bâtiments, Charpentes, enduits façades.
DUREE : 99 Années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT DES CESSIONS :
Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
ORGANES SOCIAUX
Nomination sans limitation de durée.
Président :
Monsieur MARTINS Joao Fernando, demeurant 18 Chemin de Basso-Cambo, 31100 TOULOUSE
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

Suivant acte authentique en date du 25/10/2019, il a été constitué une sas capital variable. Dénomination : **BELLEVILLES**. Objet : Foncière immobilière avec pour intention de faire émerger des projets immobiliers responsables, mixtes, écologiques, inclusifs et pérennes, au service de l'utilité sociale.. Siège social : 36 rue Gatien Arnoult 31000 TOULOUSE. Capital minimum :100 euros, capital initial: 1000 euros, capital maximum: 10000000 euros. Durée : 99 ans. Président: M. Sébastien de Hulster, 15 rue du 4 septembre 78750 Mareil Marly. Clause d'agrément: Les actions de la société ne peuvent être créées ou cédées à des nouveaux associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés prise à la majorité simple des voix des actionnaires disposant du droit de vote, La demande d'agrément est notifiée par lettre recommandée avec avis de réception/par voie électronique au Président En cas d'agrément, l'associé cédant peut réaliser librement la cession aux conditions notifiées dans sa demande d'agrément . Conditions d'admission: Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. . Immatriculation RCS TOULOUSE.

Avis de constitution

Par acte SSP du 25/10/2019, il a été constitué une SARL coopérative, régie par la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 et les dispositions réglementaires en vigueur, dénommée **Coopérative des Apiculteurs d'Occitanie, sigle C.A.D.O.**
Siège social : 32, IMPASSE DESTARAC 31400 TOULOUSE
Capital Variable : 9.000 €
Valeur nominale de la part : 50 €, parts non numérotées
Capital minimum : 2.250 €, le capital ne peut, par le jeu de la variabilité, être inférieur au quart du capital le plus élevé atteint par la société depuis sa création
Objet : Elevage et commercialisation d'essaims d'insectes pollinisateurs, de produits issus de l'apiculture, de plantes et de semences ; Formation et la sensibilisation à l'apiculture ; Edition de livres et tous conseils en lien avec l'apiculture son environnement et l'agriculture.
Gérant : M. Olivier Fernandez, demeurant 26 allée de Carpentras 31770 Colomiers.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Toulouse.

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 octobre 2019, à TOULOUSE.
Dénomination : **SCI BLAGNAC ANDROMEDE.**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 64 rue Poutier, 31100 TOULOUSE.
Objet : acquisition biens immobiliers et gestion locative.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : cession de parts à des tiers soumise à agrément à la majorité des deux tiers..
Gérant : Monsieur Marc BALLESTEROS, demeurant 64 rue Poutier, 31100 TOULOUSE
La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Par acte SSP du 16/10/2019, a été constituée une SASU dénommée : **AM Construction**. Siège social: 109 av de Lespinet, Bâtiment A, 1er étage, 31400 TOULOUSE. Capital social: 100 €. Objet: couverture. Président: URBONAS Andrius, 2 av Louis Aragon 30250 Sommiers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse. Cessions d'actions : libres

1 rue du Prieuré - 31000 TOULOUSE

Marivan
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 16 et 18 rue Nicolas Bachelier - 31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Suivant assp en date à TOULOUSE (31) 24/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : Marivan, Forme sociale : E.U.R.L, Capital social : 1.000 €, Siège social : 16 et 18 rue Nicolas Bachelier 31000 TOULOUSE, Objet social : Exploitation de tous fonds de commerce de bars et restaurants, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S., Gérant : M. Evan EYSSARTIER demeurant 122 allée de Barcelone Appt 10 31000 TOULOUSE ; Immatriculation de la Société au R.C.S. de TOULOUSE (31).

Pour avis Le Gérant.

Suivant un acte ssp en date du 28/10/2019, il a été constitué une SCI à capital variable
Dénomination : YJ TOULOUSE
Siège social : 70b, Chemin Du Château De L'hers Bât. B 31500 TOULOUSE
Capital : Min : 1000 €, Souscrit : 1000 €, Max : 250000 €
Activités principales : acquisition, construction, prise à bail, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, à usage commercial, industriel ou d'habitation et toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social.
Durée : 99 ans
Gérant : Mme JANATI Yasmina 70b, Chemin Du Château De L'hers Bât. B 31500 TOULOUSE
Cession de parts sociales : Soumise à agrément
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

AUDISUD PLAISANCE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée **DPF IMMOBILIER**
SIEGE SOCIAL : CUGNAUX (31270) – 57bis avenue de Toulouse
OBJET : Les transactions sur immeubles ou fonds de commerce ; La location, la gestion, le Syndic et toutes autres activités complémentaires et annexes ;
DUREE : 99 années
CAPITAL : 6000 euros
GERANCE : Madame Francine D'HOOGHE épouse PICHOT demeurant Les jardins d'albertine - Appt B0.06 - 96/98 route de saint Simon – 31100 TOULOUSE
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis,

Suivant un acte ssp en date du 20/09/2019, il a été constitué une SASU
Dénomination :
TAXI & VSL SERVICES
Siège social : 2 Rue Du Lot 31100 TOULOUSE
Capital : 1000 €
Activités principales : activité de taxi
Durée : 99 ans
Président : M. BOTI Zaid 2 Rue Du Lot 31000 TOULOUSE
Cession d'actions : chaque actionnaire dispose d'un droit de vote aux assemblées générales proportionnel à la quote-part de capital qu'il détient dans la société, et à chaque action de la société est attaché une voix
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant acte SSP en date du 28/10/2019, il a été constitué une sasu. Dénomination : **CHALI CONSTRUCTION 31**. Objet : Travaux de couverture par éléments. Siège social : 28 rue Isaac newton appartement 7 31700 BLAGNAC. Capital : 100 euros. Durée : 99 ans. Président: M. Hizir MAGOMERZAEV, 28 rue Isaac newton appartement 7 31700 BLAGNAC. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41

CESSIONS

Notaire

Avis de publicité
Cession de droit au bail

Suivant acte sous seing privé en date à Toulouse du 01/08/2019, enregistré le 03/09/2019 à Toulouse, Dossier 201900008951 référence 3104P612019A03673, **Madame Claire MAHIEU**, demeurant 34 rue Lucien Cassagne 31500 Toulouse, a cédé à **Madame Delphine JOSSE**, demeurant 58 A rue Achille Viadieu 31000 TOULOUSE, tous ses droits pour le temps restant à courir, à compter du 01/04/2019, au bail des locaux qu'elle occupait sis 9 Place SAINTES SCARBES, 31000 TOULOUSE, moyennant le prix de 25.000 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par la SCP LAGASSE GOUZY, représentée par Maître Caroline GOUZY, sise 17 Boulevard Montebello, 81000 ALBI, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

Etude de
Maître Hélène CHAVIGNY
Notaire
à BESSIERES (Haute-Garonne),
84 Faubourg des Arts.

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Hélène CHAVIGNY , Notaire à BESSIERES, 84 Faubourg des Arts , le 10 octobre 2019, enregistré le 14 octobre 2019, à SIE TOULOUSE , SIE TOULOUSE , Dossier 2019 00012156 références 3104P61 2019 N 01251, a été cédé un fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE par :
La Société dénommée **FRANPAT**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31520), 16 Avenue Tolosane, identifiée au SIREN sous le numéro 814240495 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
A :
La Société dénommée **LE CAFE DES GARCONS**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31520), 16 avenue Tolosane, identifiée au SIREN sous le numéro 877521229 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RAMONVILLE-SAINT-AGNE.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUARANTE MILLE EUROS (140 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour CENT DIX MILLE EUROS (110 000,00 EUR),
- au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

SCP Jean-Pierre REVERSAT
Notaire
31210 MONTREJEAU

Suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre REVERSAT, Notaire, associé de la société civile professionnelle « Jean-Pierre REVERSAT » titulaire d'un Office Notarial à MONTREJEAU (31210) 3 Voie du Bicentenaire , le 18 Octobre 2019 enregistré à TOULOUSE le 22/10/2019 Dossier 2019 00013044 Réf 3104P61 2019 N 01319.
La Société dénommée **SARL EDITIONS VERSION ORIGINALE**, Société à responsabilité limitée au capital de 8510 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000) , 125 avenue Jules Julien , identifiée au SIREN sous le numéro 429677891 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
A VENDU A :
La Société dénommée **EDITIONS RESPYR**, Société par actions simplifiée au capital de 8000 €, dont le siège est à MONTREJEAU (31210), 6 rue du Barry, identifiée au SIREN sous le numéro 852 305 762 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE REVERSAT.
Le fonds de commerce d' Edition de revues et périodiques sis à TOULOUSE (31400), 125 avenue Jules Julien, lui appartenant, connu sous le nom commercial EDITIONS VERSION ORIGINALE-RESPYR, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, sous le numéro 429 677 891,
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 21.966,17 € , au matériel pour 500 €, aux marchandises pour 21.533,83 €.
L'entrée en jouissance à compter du 18 Octobre 2019.
Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites par huissier, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à la SCP « Jean-Pierre REVERSAT » titulaire d'un Office Notarial à MONTREJEAU (31210) 3 Voie du Bicentenaire .

SCP
Jean-Philippe KUHN et Laurent MERCIER
Notaires associés
29B Boulevard de Lorraine
57503 SAINT AVOLD CEDEX

Vente de fonds de commerce

Par acte de vente du 18/10/2019, enregistré à METZ le 25/10/2019 réf 2019 N 28121 La sté dénommée **CTDS**, société par actions simplifiée au capital de 1000€ ayant son siège social à TOULOUSE (31200), 91 Chemin de Gabardie RCS TOULOUSE 830 971 859 a vendue à la sarl **CONTROLE TECHNIQUE UCKANGE** au capital de 80000€ siège à UCKANGE, Zone Artisanale Route de Vitry sur Orne 57270 RCS de THIONVILLE n° 483601308 un fonds artisanal et commercial consistant en un établissement de contrôle technique de véhicules de moins de 3,5 tonnes et exploité à TOULOUSE (31000), 91 Chemin de Gabardie sous l'enseigne **AUTOVISION** immatriculé au RCS de TOULOUSE n° 830971859 avec les éléments incorporels et corporels Moyennant le prix principal de 100 000€ Jouissance au 18/10/2019 Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière des publications légales en l'étude d'huissiers de Me BEUSTE sis à 31000 TOULOUSE 77 allée de Brienne par acte extrajudiciaire.

TRANSFERTS SIÈGE SOCIAL

A&ECA

Gérald BENARROUS
Avocat
73 rue du Cagire - 31100 Toulouse

SCI RAYMOND 4
Société civile immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social : 52 rue Raymond IV
31000 TOULOUSE
812 607 083 RCS TOULOUSE

Transfert de siège social

L'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2019 a décidé de transférer le siège social du 52 rue Raymond IV 31000 Toulouse au Lieudit Al, Sol de Besse, Route de Ginals, 82330 Verfeil sur Seye et ce à compter du 18 octobre 2019
L'article 4 est modifié en conséquence
Modification faites aux Greffe des Tribunaux de Commerce de Toulouse et Montauban.

Gérald BENARROUS
Avocat
73 rue du Cagire - 31100 Toulouse

SCI 14 rue des Teinturiers
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 53 rue de la Concorde
31000 TOULOUSE
831 183 124 RCS TOULOUSE

Transfert de siège social

L'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2019 a décidé de transférer le siège social du 53 rue de la Concorde 31000 TOULOUSE au Lieudit Al Sol de Besse, Route de Ginals, 82330 Verfeil sur Seye, et ce à compter du 1er octobre 2019.
L'article 4 est modifié en conséquence

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE J.P.G
Société civile immobilière au capital de 120 000 euros
Siège social : 231 Route de Grenade, ZAC du Grand Noble, 31700 BLAGNAC
433 359 338 RCS TOULOUSE
Aux termes d'une délibération en date du 4/09/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 231 Route de Grenade, ZAC du Grand Noble, 31700 BLAGNAC au 16 rue Jean MOULIN 31700 BLAGNAC, à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance

Forme : SAS. Dénomination : **HLD CONCEPT**, au capital de 1000 €. 842894875 RCS Toulouse. L'AG Ordinaire du 06/09/2019 a décidé de transférer le siège social de la société du 7-9 RUE ARISTIDE BERGES 31270 CUGNAUX au 30 CHEMIN DE BASSO CAMBO RES.LES JARDINS DE ST SIMON 31100 TOULOUSE à compter du 06/09/2019. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme : SARL. Dénomination : **EURL PAIEMENT GERARD**, au capital de 7622.45 €. 414083154 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 28/10/2019 a décidé de transférer le siège social de la société du 11 avenue de la République 31700 CORNEBARRIEU au Résidence Moulin de la Jalousie 14 rue Alain Colas 31470 SAINT LYS à compter du 28/10/2019. Modifications au RCS TOULOUSE

Forme : SCI. Dénomination : **ROGAND**, au capital de 2000 €. 832490866 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 25/10/2019 a décidé de transférer le siège social de la société du 26, Chemin de la Camave 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS au 7 Chemin d'Enbounet 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS à compter du 28/10/2019. Modifications au RCS TOULOUSE.

Forme : SCI. Dénomination : **DECROSE**, au capital de 200 €. 489175737 RCS Toulouse. L'AG Extraordinaire du 25/10/2019 a décidé de transférer le siège social de la société du 124 Bis Rue de la République 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS au 7 Chemin d'Enbounet 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS à compter du 28/10/2019. Modifications au RCS TOULOUSE

MODIFICATIONS DE DIRIGEANT(S)

FIDAL

9 avenue Parmentier
31086 Toulouse

ALLIANCE HOLDING IMMO
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : Parc d'Activités de Basso Cambo - 2 impasse Michel Labrousse - BP 1137
31036 TOULOUSE CEDEX 1
504 596 057 RCS TOULOUSE

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 14 octobre 2019, il résulte la nomination de M. Mustapha LAHMAR, domicilié Route de l'Etang, 20290 BORGO, en qualité de Gérant en remplacement de Mme Najat YAZGHI, Gérante démissionnaire à compter de cette date.

Pour avis,

CABINET BALAGUÉ

T.CARTIER
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Rue Maurice Fonvielle - Passage Saint-Jérôme, 31000 TOULOUSE
814 154 316 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 25 juillet 2019 : Madame Bénédicte CHAMPETIER, demeurant 83 chemin des Fontanelles 31500 Toulouse a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Thomas CARRE, démissionnaire.
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Thomas CARRE a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame.

POUR AVIS
Le Président

Les Omegades
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : Allée de Roncevaux 31240 L'Union
797 911 161 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 juin 2019, Monsieur Olivier Lebouché, demeurant 21-25 rue Balzac 75008 Paris, a été nommé Président de la société à compter de ce jour, en remplacement de la société SAS Omega, Société par actions simplifiée au capital de 426.100 euros, ayant son siège social Zone Industrielle - 25870 Devecey, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 493 626 303 RCS Besançon.

Pour avis
Le Président

Pizza MontCamo
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 Avenue de la gare
31660 BESSIERES
848 771 218 RCS Toulouse

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/10/2019, il résulte que Martine Montfrais, demeurant 930 route de Saint Sulpice 81800 Couffouleux, démissionne de son poste de Directeur général à compter du 02/10/2019
Mention sera faite au RCS : Toulouse

Pour avis,

Adom'Toulousain
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : allée de Roncevaux
31240 L'Union
514 364 009 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 juin 2019, Monsieur Olivier Lebouché, demeurant 21-25 rue Balzac 75008 Paris, a été nommé Gérant de la société à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Charles-Antoine PINEL demeurant au 21-25 rue Balzac 75008 Paris.

Pour avis
Le Gérant

Mila Services
Société à responsabilité limitée
au capital de 8.236,80 euros
Siège social : allée de Roncevaux
31240 L'Union
490 638 996 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 juin 2019, Monsieur Olivier Lebouché, demeurant 21-25 rue Balzac 75008 Paris, a été nommé Gérant de la société à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Charles-Antoine PINEL demeurant au 21-25 rue Balzac 75008 Paris.

Pour avis
Le Gérant

Les 4 Ages
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : allée de Roncevaux
31240 L'Union
510 065 436 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 juin 2019, Monsieur Olivier Lebouché, demeurant 21-25 rue Balzac 75008 Paris, a été nommé Gérant de la société à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Charles-Antoine PINEL demeurant au 21-25 rue Balzac 75008 Paris.

Pour avis
Le Gérant

A.dom & Services
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : allée de Roncevaux
31240 L'Union
809 925 639 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 juin 2019, Monsieur Olivier Lebouché, demeurant 21-25 rue Balzac 75008 Paris, a été nommé Gérant de la société à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Charles-Antoine PINEL demeurant au 21-25 rue Balzac 75008 Paris.

Pour avis
Le Gérant

Auxilia Services
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : allée de Roncevaux
31240 L'Union
499 465 573 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 juin 2019, Monsieur Olivier Lebouché, demeurant 21-25 rue Balzac 75008 Paris, a été nommé Gérant de la société à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Charles-Antoine PINEL demeurant au 21-25 rue Balzac 75008 Paris.

Pour avis
Le Gérant

MA PLOMBERIE PEINTURE
SARL au capital de 1.000 €
Siège : 15 CHEMIN DE LA CRABE
31300 TOULOUSE
830915542 RCS de TOULOUSE

Par décision de l'AGE du 10/09/2019, il a été décidé de:
- nommer Gérant M. AHMAD Zaheer 61 avenue maurice bourges 31200 TOULOUSE en remplacement de M. MUHAMMAD Awais démissionnaire.

Mention au RCS de TOULOUSE

Avis de modification

ORLIMAN EUROPE, SAS au capital de 6.000 € dont le siège social est 5 rue Saint-Pantaléon – 31000 TOULOUSE, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n°508 108 099.

Par décision de l'Associé Unique en date du 3 octobre 2019, il a été pris acte de la révocation de Monsieur Enric FLORENSA ORTIZ de ses fonctions de Directeur Général de la société ORLIMAN EUROPE.

LOCATION REGINA
Société à responsabilité limitée au capital de 22 867,35 euros
Siège social : 73 Rue de Bayard 31000 TOULOUSE
550 801 849 RCS TOULOUSE
L'assemblée générale du 11 juillet 2019 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérante de Madame Sylvie SAINTE-MARIE au 11 juillet 2019.

MODIFICATIONS OBJET SOCIAL

SELARL FIRMAS MAMY SICARD DELBOUYS
Avocats
266 avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE
Tél. : 05.62.47.64.64

GROUPE A.18²
SARL au capital de 1 000 €
8 Rue Gaspard Gustave Corialis
31380 PLAISANCE DU TOUCH
RCS TOULOUSE 831 160 023

Avis de modification d'objet social

Aux termes d'une délibération en date du 23 Octobre 2019, Monsieur Christophe KANDEL gérant et associé unique du GROUPE A.18² a décidé, à compter de la même date, de modifier l'objet social de la société et ainsi l'article 2 des statuts, comme suit :

« toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la fabrication d'échafaudages et à la vente, la location avec montage et démontage d'échafaudages ;

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; la détention et gestion de titres de sociétés et la prestation de services aux filiales »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis,

EURL Atelier de joaillerie Mattioli
capital 12 500 euros
Siège Social : 52 place Charles de Gaulle - 31590 VERFEIL
R.C.S. TOULOUSE 844 657 908

Aux termes de la décision de l'associée unique du 01 Septembre 2019, il a été décidé de modifier l'objet social :

La Société a pour objet :

-Fabrication d'ouvrages en métaux précieux

-Réparation, transformation, commercialisation de bijoux.

Le reste de l'article demeure inchangé.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

NON-DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

SAS OVALIE SANTE
SAS au capital de 2 000 euros
Siège social : 26 rue Jules Dalou,
31500 TOULOUSE
833 917 727 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision du 14/10/2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
Le Président

DISSOLUTIONS

CAPKAIZEN
S.A.S. en liquidation
au capital de 5 000 euros
SIEGE SOCIAL : 32 rue Riquet
31000 Toulouse
R.C.S : Toulouse 824 401 210

Par assemblée générale extraordinaire du 30/09/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2019, la nomination du liquidateur Madame Ghislaine Roussier, domiciliée 13 Rue Saint Ferréol - 31000 Toulouse, et la fixation du siège de liquidation au siège social.

Les dépôts des actes et pièces relatifs à la liquidation seront effectués au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

ALTERNATEURS DEMARREURS EUROPEENS - ADE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 7.623 € SIEGE SOCIAL : TOULOUSE (31200) – 18, CHEMIN DE FONDEYRE RCS TOULOUSE 422 341 065 SIRET 422 341 065 000 23 Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BAYONNE du 29 octobre 2019, la société SN FRANCELEC, associée unique, a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société ALTERNATEURS DEMARREURS EUROPEENS - ADE, ci-dessus désignée, à compter de l'expiration du délai d'opposition des créanciers, soit trente (30) jours à compter de la présente publication. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ALTERNATEURS DEMARREURS EUROPEENS - ADE au profit de la société SN FRANCELEC, Société par Actions Simplifiée au capital de 60.000 €, dont le siège social est à BAYONNE (64100) – ZI de Saint Etienne – Chemin de Cazenave, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le n° 522 562 313, associée unique personne morale de la société ALTERNATEURS DEMARREURS EUROPEENS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'oppositions, que celles-ci aient été rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Mentions seront faites au RCS de TOULOUSE.

Pour avis le représentant legal

VAUGHAN AVOCATS
15 rue de la Bourse
31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.25.12.84

LES TERRASSES DES GLIERES
Société Civile Immobilière
de Construction Vente
au capital de 1.000€
Siège social : Immeuble Toulouse
2000 - 2 Esplanade Compans
Caffarelli - 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 751.999.582

Avis de dissolution

Aux termes d'un acte en date du 30 octobre 2019, la SAS GREEN CITY IMMOBILIER au capital de 100.000€ ayant son siège social 2 Esplanade Compans Caffarelli, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 531.272.920, associée unique de la société LES TERRASSES DES GLIERES, a déclaré dissoudre ladite société dans le cadre des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Conformément à ces dispositions et à celles de l'article 8 alinéa 2 du Décret 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES TERRASSES DES GLIERES peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.

ANESTHESIE REANIMATION DOCTEUR LACOMBE
SELARL au capital de 74 000 €
52 Bis chemin de Ribaute – Maison médicale La Croix du Sud
31130 QUINT-FONSEGRIVES
RCS TOULOUSE 508 342 631

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération du 14 octobre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Madame Christina KLENGEL-LACOMBE associée demeurant 26 rue des orfèvres 31400 TOULOUSE a été nommée en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 26 rue des Orfèvres 31400 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le liquidateur

Notre ADRESSE MAIL
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

VAUGHAN AVOCATS
15 rue de la Bourse
31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.25.12.84

SQUARE EDISON
Société Civile Immobilière
de Construction Vente
au capital de 1.000€
Siège social : Immeuble Toulouse
2000 - 2 Esplanade Compans
Caffarelli - 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 818.900.136

Avis de dissolution

Aux termes d'un acte en date du 30 octobre 2019, la SAS GREEN CITY IMMOBILIER au capital de 100.000€ ayant son siège social 2 Esplanade Compans Caffarelli, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 531.272.920, associée unique de la société SQUARE EDISON, a déclaré dissoudre ladite société dans le cadre des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Conformément à ces dispositions et à celles de l'article 8 alinéa 2 du Décret 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SQUARE EDISON peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.

VAUGHAN AVOCATS
15 rue de la Bourse
31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.25.12.84

PAVILLON OCRE
Société Civile Immobilière
de Construction Vente
au capital de 1.000€
Siège social : Immeuble Toulouse
2000 - 2 Esplanade Compans
Caffarelli - 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 820.828.309

Avis de dissolution

Aux termes d'un acte en date du 30 octobre 2019, la SAS GREEN CITY IMMOBILIER au capital de 100.000€ ayant son siège social 2 Esplanade Compans Caffarelli, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 531.272.920, associée unique de la société PAVILLON OCRE, a déclaré dissoudre ladite société dans le cadre des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Conformément à ces dispositions et à celles de l'article 8 alinéa 2 du Décret 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PAVILLON OCRE peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.

VAUGHAN AVOCATS
15 rue de la Bourse
31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.25.12.84

16 RUE ABBE HOUEL
Société en Nom Collectif
au capital de 1.000€
Siège social : Immeuble Toulouse
2000 - 2 Esplanade Compans
Caffarelli - 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 820.731.230

Avis de dissolution

Aux termes d'un acte en date du 30 octobre 2019, la SAS GREEN CITY IMMOBILIER au capital de 100.000€ ayant son siège social 2 Esplanade Compans Caffarelli, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 531.272.920, associée unique de la société 16 RUE ABBE HOUEL, a déclaré dissoudre ladite société dans le cadre des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Conformément à ces dispositions et à celles de l'article 8 alinéa 2 du Décret 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société 16 RUE ABBE HOUEL peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Pour vos demandes de DEVIS
32 Rue Riquet
31000 Toulouse
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
09 83 27 51 41

VAUGHAN AVOCATS
15 rue de la Bourse
31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.25.12.84

LE CLOS D'AGATE
Société Civile Immobilière
de Construction Vente
au capital de 1.000€
Siège social : Immeuble Toulouse
2000 - 2 Esplanade Compans
Caffarelli - 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 818.326.779

Avis de dissolution

Aux termes d'un acte en date du 30 octobre 2019, la SAS GREEN CITY IMMOBILIER au capital de 100.000€ ayant son siège social 2 Esplanade Compans Caffarelli, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 531.272.920, associée unique de la société LE CLOS D'AGATE, a déclaré dissoudre ladite société dans le cadre des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Conformément à ces dispositions et à celles de l'article 8 alinéa 2 du Décret 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LE CLOS D'AGATE peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.

CEC MARC BEPNALE & ASSOCIES

L'ouverture de dissolution

BLANCHARD
S.C.I. au capital de 762.25 Euros
106 avenue des Etats-Unis, 31200 Toulouse
RCS de Toulouse : 389 467 564
Lors d'une assemblée générale extraordinaire du 10/04/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la S.C.I. BLANCHARD à compter du 10/04/2019 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommée en qualité de liquidatrice Mme Ginette BLANCHARD à compter de la même date. La gérance assumée par Mme Ginette BLANCHARD a pris fin à cette même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 27 chemin Meric 31140 Aucamville qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis et mention
La Liquidatrice

LIQUIDATION

CEC MARC BEPNALE & ASSOCIES

La clôture de liquidation

BLANCHARD
S.C.I. au capital de 762.25 Euros
Société en liquidation
27 chemin Meric 31140 Aucamville
RCS de Toulouse : 389 467 564
Par l'Assemblée de clôture en date du 31/08/2019 au siège social, les associés après avoir entendu le rapport de la liquidatrice Mme Ginette BLANCHARD ont approuvée les comptes de liquidation et ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, après avoir donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
La Liquidatrice

DIVERS

ENERCOOP MIDI PYRÉNÉES

SCIC-SA
au capital variable de 1 313 800 €
Siège social : 26-28 rue Marie Magné
31300 Toulouse
RCS Toulouse 809 762 511

L'AGO du 25/05/2019 a nommé 6 nouveaux administrateurs :
• Aurélie Gille sise 1 boulevard Flaugergues, 12000 Rodez,
• Celewatt SCIC SA à capital variable, RCS 830 803 920, siège social : Vignes du Château, 46320 Brengues, représentée par Johann Vacandare sis 171, rue Hautesserre, 46000 Cahors,
• Branger Vergnaud et CIE SNC, siège social Chute de Galessie, Maison Eclusière, 46090 Arcambal, représentée par Didier Marty sis 6 rue Clémence Isaure, 31000 Toulouse
• Lucien Blanc sis 25 avenue Maignan, 31200 Toulouse,
• Mairie de Cintegabelle, SIRET : 213 101 454 000 14, adresse : Place Jacques Pic, 31550 Cintegabelle, représentée par Jean-Louis Remy sis 4 boulevard du docteur Pech, 31550 Cintegabelle,
• Enercoop Languedoc-Roussillon SCIC SA à capital variable, RCS 532 532 702, siège social 710 rue Favre de Saint Castor, 34080 Montpellier, représentée par Arnaud De Chonski sis 488 Chemin de Royer, Montauban 82000,
Elle a vu se maintenir 2 administrateurs sortants :
• Loïc Blanc sis Mailhol, 31550 Gaillac Toulza,
• Solagro, association loi 1901 déclarée, répertoire SIRENE 324 510 908, siège social
75 voie du Toec, 31300 Toulouse, représentée par Henri Schneider, sis 16 Le Village, 31380 Saint-Jean-Lherm
Elle a pris acte de la démission de 1 administrateur :
• Olivier Alary sis 1 carré de la maourine – app C72, 31200 Toulouse,
Elle a pris acte de la fin de mandat de 5 administrateurs :
• C2A SARL, RCS 794 854 919, siège social : Lapeyre, 12400 Versols-et-Lapeyre, représentée par Guy Degreff sis 30 avenue de Rochebelle, 30120 Le Vigan,
• Guillaume Lajudie sis Majouret, 31450 Montgissard,
• Enercoop SCIC SA à capital variable, RCS 484 223 094, siège social : 19 quai de la Loire, 75019 Paris, représentée par Emmanuel Soulias sis 5, rue Saint-Biaise 75020 Paris
• Alternaterre Autoentreprise, RCS 821 482 049, siège social 171 rue Hautesserre, 46000 Cahors, représentée par Johann Vacandare sis 171 rue Hautesserre, 46000 Cahors,

Changement de gérant et de siège social

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 septembre 2019, a été modifiée la société civile ci-après désignée :
SCI GRELJA64, Société civile immobilière au capital de 100 €, dont le siège est à USSEL (19200), 31 avenue Marmontel, identifiée au SIREN sous le numéro 844197699 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE-LA-GAILLARDE,
En complément de l'annonce parue le 10 octobre 2019, concernant le transfert du siège social à compter du 1er octobre 2019 au 15 rue Jane et Marcel Dieulafoy 31500 TOULOUSE dans le ressort du Tribunal de Commerce de TOULOUSE,
Il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société
Durée : 99 ans
Sont nommés gérants à compter du 24 septembre 2019 :
Monsieur Gilles LABRUNIE demeurant 15 rue Jane et Marcel Dieulafoy 31500 TOULOUSE, et Madame Caroline Paule Patricia ALZIEU épouse LABRUNIE demeurant 15 rue Jane et Marcel Dieulafoy 31500 TOULOUSE, pour une durée illimitée
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE.

Suivant acte ssp en date du 29/10/2019 La société **TAXI VSL TOULOUSE**, SASU au capital de 1000 EUROS €, RCS 830717369 TOULOUSE 50 Rue Charles Géniaux 31100 TOULOUSE, représentée par AIT MELLOUK Adil a donné en location gérance à la société **TAXI & VSL SERVICES**, SASU au capital de 1000 Euros €, RCS TOULOUSE 2 Rue Du Lot 31100 TOULOUSE, représentée par BOTI ZAID, un fonds de commerce de Autorisation de stationnement n° 177 Commune de TOULOUSE sis et exploité au **50 Rue Charles Geniaux 31100 TOULOUSE**, pour une durée allant du 15/11/2019 au 14/11/2021 renouvelable par tacite reconduction

ENERCOOP MIDI PYRÉNÉES

SCIC-SA
au capital variable de 683 300 €
Siège social : 26-28 rue Marie Magné
31300 Toulouse
RCS Toulouse 809 762 511

L'AGO du 22/04/2017 a nommé 4 nouveaux administrateurs :
• François Etevenon sis Rougeaires, 81350 Andouque,
• Julien Klotz sis 12 rue Raymond de la Tailhede, 31100 Toulouse,
• Andreas Rudinger sis 79 rue Pierre Cazeneuve, 31200 Toulouse,
• Florence Zumthor sise 132, route de Toulouse, 31330 Grenade,
Elle a vu se maintenir 7 administrateurs sortants :
• Olivier Alary sis 1 carré de la maourine – app C72, 31200 Toulouse,
• Bernard Brunet sis 37, rue Frédéric Soulié, 09100 Pamiers,
• SCOP Ocean Bleu, RCS 508 266 830, siège social : 5 rue des Hetres, 31170 Tournefeuille, représentée par Cyril Durand sis 32 rue Pierre Cazeneuve – BAT A - app 26, 31200 Toulouse,
• Philippe Le Goanvic sis 4 allée Aristide Farreu, 32550 Montegut,
• Gérard Madon sis 110 grande rue Saint-Michel - Bat Chirico, 31400 Toulouse,
• François Richer sis 1890 route de Grenade, 31530 Montaigut-Sur-Save
• Nelly Techiné sise 16 rue Henri Douville, 31000 Toulouse,
Elle a pris acte des démissions de 2 administrateurs :
• Laurent Guerby sis 10 chemin Tricou, 31200 Toulouse,
• Pierre Lizon sis La Magou, 31590 Verfeil,
Elle a pris acte des modifications suivantes :
• Henri Schneider sis 16 Le Village, 31380 Saint-Jean-Lherm, représente Solagro, association loi 1901 déclarée, répertoire SIRENE 324 510 908, siège social 75 voie du Toec, 31300 Toulouse, en remplacement de Christian Couturier,
• Changement d'adresse d'Olivier Alary sis 1 carré de la maourine – app C72, 31200 Toulouse,

8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE PAVILLON VACANT à MIREMONT** RConformément à la loi Elan et à l'article L443-1 (III) du CCH, les biens sont proposés en priorité dans un délai de 2 mois à compter du présent avis à l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux dans le département (sous plafonds de ressources).
Résidence PYRENEES - Année 2004 – T5 – 19 rue des ERABLES – 89,50 m² avec garage - DPE : C
• Prix de vente aux locataires d'Altéal sous plafonds de ressources : 153 000 €.
• Prix de vente à l'ensemble des personnes physiques, des gardiens d'immeuble et des collectivités territoriales : 161 000 €
Contactez le Service Vente au 05.81.501.501

Maître Patrick BURGARD

Notaire
9 rue Urbain Vignères
31340 VILLEMUR SUR TARN

Suivant acte de cession de parts du 12/10/2019, reçu par Me BURGARD Notaire à VILLEMUR/TARN enregistré à TOULOUSE 3 le 21/10/2019 bord 201900012766 2019 N01308, les associés de la **SCM DES DOCTEURS GUILLOT-LACROIX-VILLETTE** ont pris acte de :
- La démission de M.Jean-Jacques LACROIX de ses fonctions de co-gerant, à compter du 12/10/2019
- De transferer le siège de la SCM au 2 rue de la Boucherie à VILLEMUR SUR TARN (31340) à compter du 12/10/2019
- Du changement de dénomination et ce à compter du 12/10/2019 : « SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS GUILLOT et VILLETTE »
- De la nomination en qualité de co-gerant sans limitation de durée de M.Jonathan VILLETTE né le 7/11/1983 à LE MANS (72) demeurant à LAYRAC SUR TARN (31) 85 route de Bondigoux et de Mme Isabelle GUILLOT épouse GAMBIER, née à BOULOGNE BILLANCOURT (92) le 26/01/1986 demeurant à GRENADE (31) 51 rue René Tesseire et ce à compter du 12/10/2019
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis
Le notaire.

SANDRINE RUIZ & ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 Place Emile Male
31300 TOULOUSE
532 630 795 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 24 octobre 2019 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de modifier l'objet social aux activités de coiffure à domicile, coiffure studio, vente d'accessoires de mode, coiffure free-lance, Conseils dans le métier de la mode, Formation professionnelle et développement artistique du métier de la coiffure, et de modifier en conséquence l'article 2 statuts à compter du 24 octobre 2019
- de transférer le siège social du 5 Place Emile Male, 31300 Toulouse au 19 Impasse de Diane 31100 Toulouse à compter du 24 octobre 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- a pris acte de la décision prise par Monsieur Cédric PICHOU de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Sandrine RUIZ pour une durée illimitée à compter du 25 novembre 2019.

Pour avis La Gérance

Vente de logements vacants conformément aux articles L443-11 et R443-12 du CCH; PATRIMOINE SA Languedocienne informe ses locataires et les locataires des bailleurs sociaux du département 31 que les logements suivants sont mis en vente.

- **VENTE D'UN APPARTEMENT T3** de 60m², 36, ch du Cézérou **31270 CUGNAUX** Apt n°43 – 1er étage ss asc – chauff ind élec – 2 park inclus copro 48 lots+ acc – chges 1120€ /an env - TF TOM 1310 €/an DPE : D, 129 000€
Les prix indiqués sont exclusivement réservés aux locataires du département 31. Pour les locataires de PATRIMOINE SA, ces logements seront destinés à leur résidence principale. Les locataires intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication à :
PATRIMOINE SA Languedocienne
Agence Commerciale
5, place de la Pergola – CS 77711
31077 TOULOUSE cedex 4
Contact.vente-hlm@sa-patrimoine.com

Maître FABIENNE MARTINET

Avocat - 17 Rue de Metz
31000 TOULOUSE
TEL : 05.62.26.29.32

FOLLYBUN'S

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 32 Rue Jean Bouin
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
807 810 346 RCS TOULOUSE

Par décision du 22/10/2019, l'associé unique, a décidé de nommer en qualité de gérant, à compter du 22/10/2019, M. REN Johnny, demeurant 26 rue du Chemin Vert à BOBIGNY (93000), en remplacement de Mme Rosine DESROSIERS-PELLETIER, épouse CHABOT, gérante démissionnaire et de transférer le siège social à compter du même jour à Toulouse (31000) 78 Allées Jean Jaurès, Bâtiment C/E. Les dispositions statuaires afférentes au siège sont modifiées en conséquence.

Pour avis

CONTACTEZ-NOUS !

Pour votre DÉPÔT *d'annonces légales et judiciaires et vos demandes de* DEVIS

32 Rue Riquet, 31000 Toulouse

09 83 27 51 41

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr